



Atelier conjoint CTCN-COMIFAC pour le décryptage des conclusions de la COP 24 sous la CNUCC et validation des requêtes pour une assistance technique en matière de transfert de technologie

Malabo, République de Guinée Equatoriale : 5 - 8 Mars 2019



Compte rendu

Il s'est tenu du 05 au 08 mars 2019, à l'Hôtel ANDA CHINA à Malabo en République de Guinée Equatoriale, l'atelier conjoint CTCN-COMIFAC pour le décryptage des conclusions de la COP 24 sous la CNUCC, la validation des requêtes pour assistance technique en matière de transfert de technologie et le renforcement du lien entre les points focaux.

Cet atelier a été co-organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le «Climate Technology Centre and Network » (CTCN).

L'atelier a connu la participation de M. Antonio Oliviera Borupu, Secrétaire d'Etat chargé de l'Agriculture et de l'Elevage de la Guinée Equatoriale, M. François-Xavier de Donnea, Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du PFBC, M. Federico Villatico Campbell, Regional Manager CTCN - LAC, West and Central Africa, les Points focaux nationaux à la CCNUCC des pays membres de la COMIFAC, les Entités nationales désignées au CTCN et les Autorités nationales désignées au Fonds vert pour le Climat des pays membres de la COMIFAC, les Coordinations nationales COMIFAC de la RDC et de la Guinée Equatoriale, les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des partenaires techniques et financiers (GIZ, JICA, ONUDI).

Trois (03) temps forts ont marqué cet atelier à savoir : (i) les discours circonstanciels (ii) le déroulement des travaux et (iii) le mot de clôture.

1°- Les discours circonstanciels

Quatre (04) discours ont été prononcés pour la circonstance.

Le premier discours par M. NDOMBA NGOYE Raymond, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et une particulière bienvenue à M. Federico Villatico Campbell du Centre et Réseau des Technologies Climatiques et Son Excellence François-Xavier de Donnea, Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du PFBC, M. Ndomba Ngoye a remercié les autorités de la République de Guinée Equatoriale pour avoir accepté que l'atelier soit organisé à Malabo et pour les facilités et assistance apportées aux participants, et tous les partenaires pour leurs appuis techniques et financiers. Il a ensuite relevé l'importance pour la sous-région du transfert de technologies appropriées pour lutter contre les changements climatiques dans un contexte d'opérationnalisation de l'Accord de Paris. Il a clos son propos en souhaitant plein succès aux travaux.

Prenant à son tour la parole, M. Federico Villatico Campbell du CTCN s'est réjoui de la tenue de cet atelier sous-régional organisé conjointement avec la COMIFAC. Il a

rassuré les pays membres de la COMIFAC du soutien du CTCN dans le cadre des obligations confiées par la Convention.

Son Excellence François-Xavier de Donnea, Ministre d'Etat du Royaume de Belgique, Facilitateur du PFBC a relevé que dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des Accords de Paris, et de la récente COP 24 en Pologne, la Facilitation du PFBC a encouragé les participants à valoriser la sous-région à travers un portefeuille robuste des propositions a financement des fonds climatiques, et surtout permettre aux pays de la sous-région COMIFAC de traduire en valeur économique leurs Contributions déterminées.

Il a poursuivi son propos en rappelant que la Facilitation, dans le cadre de son mandat, reste attentive aux conclusions de ces travaux, et se rendra disponible, le cas échéant à jouer son rôle avec les collègues des bailleurs PFBC et des autres initiatives internationales en lien avec la question climatique.

Le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par M. Antonio Oliviera Borupu, Secrétaire d'Etat chargé de l'Agriculture et de l'Elevage de la Guinée Equatoriale.

Après avoir souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants et aux distingués invités, M. Antonio a fait savoir que la Guinée Equatoriale est très honorée d'accueillir cet atelier sous-régional. Il a poursuivi son propos en informant les participants que l'environnement constitue justement une des trois composantes du plan de développement économique et social de la République de Guinée équatoriale à cause de l'importance que son pays accorde à ce secteur. Avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier, il a émis le souhait que la COP25 du Chili permette aux pays de parvenir à un accord sur les marchés des émissions, les problèmes de financement et d'échange de technologies pour concrétiser l'ambition présentée par les pays à Paris en 2015, après le progrès enregistré lors de la Cop 24 de Katowice en ce qui concerne l'adoption d'un ensemble de mesures permettant la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

2°- Déroulement des travaux

Jour 1 : 5 mars 2019

Session 1 : Session introductive

La session introductive des travaux a commencé par la présentation des participants, puis la présentation des objectifs de l'atelier pour une appropriation collective. Cette présentation a été faite par M. Ndjatsana Michel, Expert Environnement de la COMIFAC, qui au préalable a rappelé le contexte dans lequel a lieu l'atelier avant de préciser l'objectif général qui est d'examiner les opportunités d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris dans les pays de l'espace COMIFAC au lendemain de la COP 24. Spécifiquement, il s'agit entre autres de :

- Permettre aux participants de mieux appréhender la portée des conclusions de la COP24, en général, et de celles concernant les points d'intérêt de l'espace COMIFAC en particulier ;
- Elaborer une stratégie de participation de la sous-région aux échéances futures sous la CCNUCC (50èmes sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC, CdP 25/CMP15 et CMA 2)
- Valider deux (02) requêtes des projets régionaux portant respectivement sur (i) la réalisation d'une Evaluation des Besoins Technologies (EBT) et d'un plan d'Action Technologique (PAT) en vue de la mise en œuvre des CDN et (ii) la réalisation d'une étude de faisabilité pour la valorisation des déchets et de la biomasse forestiers dans les pays de la COMIFAC
- renforcer la collaboration entre les END au CTCN et les AND au FVC dans le montage de projets au niveau national ;
- sensibiliser les AND et les END au sujet de la collaboration entre le CTCN et le FVC sur la facilitation de l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, conformément aux directives du Conseil du FVC (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22) sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention) ;
- faire endosser (co-signature) par les AND au FVC de chaque pays requérant la requête sur l'Évaluation des besoins technologiques s'appuyant sur le financement à travers la Readiness Programme du FVC;
- Passer en revue les différents projets régionaux déjà initiés.

Après la lecture des différents points inscrits dans le projet d'agenda par M. Ndjatsana Michel qui assuré une partie de la modération de l'atelier, il a été procédé à son adoption par acclamation par les participants après quelques amendements.

Les points de l'agenda ont ensuite été déroulés dans l'ordre comme suit :

Présentation 1 : La CCNUCC et les conclusions de la COP 24

Cette présentation a été faite par M. Ndjatsana Michel qui a relevé les conclusions de la COP 24 sur les points objets des travaux des différents organes et sur lesquels les pays de l'espace COMIFAC ont soumis de positions communes car constituant des points d'intérêts certains pour la sous-région. Ces points sont les suivants :

- les CDN et l'atténuation ;
- communications des mesures d'adaptation ;
- le financement ;
- le bilan mondial;
- les pertes et dommages ;
- la conformité ;
- le renforcement des capacités ;
- les approches coopératives ;

- autres décisions (Ambitions pré-2020, Dialogue de Talanoa, Fonds Vert pour le Climat, communautés locales et peuples autochtones);
- la transparence ;
- le développement et le transfert de technologies.

Il a ainsi relevé qu'à Katowice (COP 24), la communauté internationale a pu obtenir un accord formel sur l'opérationnalisation de la plupart des éléments de l'Accord de Paris (le fort engagement du SG des Nations Unies, Antonio Guterres venu 3 fois à Katowice et la flexibilité de certains pays Parties ont été déterminants).

Le défi constant des pays de l'espace COMIFAC sera la mobilisation des financements adéquats pour opérationnaliser l'Accord de Paris à travers les actions d'adaptation et d'atténuation compatibles avec les objectifs de développement

S'en est suivi une séance questions/réponses qui a permis aux participants d'avoir des réponses aux préoccupations soulevées.

Présentation 2 : Le nouveau cadre de transparence sous la CCNUCC avec la mise en œuvre de l'Accord de Paris

Cette présentation qui a été faite par M. Itsoua Madzous Ludovic Gervais, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, était basée précisément sur les Modalités, Procédures et Directives (MPG) pour l'amélioration du cadre de transparence dans le cadre de l'Accord de Paris. Les dispositions adoptées à cet effet ont concernées :

- la communication d'informations au titre de l'article 13, l'examen par revue Technique par les experts et l'examen multilatéral pour faciliter les progrès ;
- l'accord sur les dates notamment des rapports finaux BR (2022) et BUR (2024) et du premier rapport biennal sur la transparence (BTR) (2024) ;
- les orientations sur la rationalisation et la synchronisation des arrangements en matière de MRV dans le cadre de la Convention et du cadre de transparence renforcée dans le cadre de l'Accord de Paris ;
- la date et le mandat du SBSTA pour effectuer le premier examen des MPG ;
- la demande au FEM d'aider les pays en développement Parties à préparer leur premier rapport biennal sur la transparence et les rapports biennaux ultérieurs ;
- l'obligation pour le Groupe consultatif d'experts de signifier l'Accord de Paris à compter du 1er janvier 2019 pour soutenir la mise en œuvre de son article 13.

S'en est suivi une séance questions/réponses qui a permis aux participants d'avoir des réponses aux préoccupations soulevées.

Présentation 3 : Actualisation des décisions de la COP concernant le mécanisme technologique (TEC et CTCN)

M. Federico Villatico Campbell, représentant du CTCN co-organisateur du présent atelier, a relevé dans cette présentation la quintessence des cinq (5) décisions pour le CTCN relatives au mécanisme technologique, issues de la COP 24 à Katowice. Il s'agit précisément des décisions relatives:

- à l'examen indépendant : cette décision, entre autres, invite les pays et le CTCN à renforcer leur soutien au renforcement des capacités des END ;
- au renforcement du mécanisme technologique : cette décision, entre autres, encourage les deux organes du Mécanisme Technologique à savoir le Comité Exécutif sur les Technologies (TEC) et le CTCN, à renforcer leur collaboration ;
- à l'ancrage avec le mécanisme financier : cette décision, entre autres, invite les pays à solliciter l'appui du CTCN pour élaborer et soumettre des projets liés aux technologies aux mécanismes de financement ;
- aux termes de référence pour l'évaluation périodique du mécanisme technologique : cette décision, entre autres, explique comment l'efficacité du mécanisme technologique sera mesurée ;
- au Cadre technologique de l'accord de Paris : cette décision, qui précise les 5 thèmes du cadre technologique que sont l'innovation, la mise en œuvre, l'environnement favorable et renforcement des capacités, la collaboration et engagement des intervenants, et le support, a souligné également que les deux Board du CTCN et TEC organiseront un réunion conjointe à la fin du mois de mars 2019 pour examiner le cadre dans le contexte de leurs plans de travail pluriannuels respectifs.

Présentation 4 : Le transfert des technologies : présentation du CTCN et du programme d'assistance technique CCNUCC

La seconde présentation faite par M. Federico Villatico Campbell, représentant du CTCN, a consisté essentiellement à présenter la structure et les priorités du CTCN qui existe depuis 5 ans et est à son second mandat de la COP pour la période 2019-2022.

Il a révélé la mission du CTCN qui est de promouvoir le développement et le transfert accélérés de technologies climatiques à la demande des pays en développement, pour un développement efficace sur le plan sobre en carbone et résistant au changement climatique.

Il a également dressé un bilan succinct de ses activités, notamment les pays que le CTCN a déjà accompagnés (79) dans des projets technologiques (137) et le montant investi par CTCN jusqu'alors (40 millions de dollars).

Ces deux présentations faites par le représentant du CTCN ont été suivies par une séance questions/réponses qui a permis aux participants d'avoir des réponses aux préoccupations soulevées.

Présentation 5 : Les éléments constitutifs d'une requête au CTCN

La troisième présentation faite par M. Federico Villatico Campbell, a été assez technique et pratique. En effet, elle a consisté en la présentation et l'explication des éléments constitutifs d'une requête à soumettre et, particulièrement, les différentes étapes à suivre.

En guise de cas pratique, il a assisté les représentants des différents pays de la COMIFAC présents, dans l'examen de projets de fiches de requête, objet de la session 2 du présent atelier.

Session 2: Examen et finalisation des fiches de requête

Cet exercice qui a été effectué par les participants regroupés par pays, a concerné les fiches de requêtes sur l'Évaluation en besoins technologiques et sur les déchets et la biomasse forestiers.

Pour ce qui concerne l'examen et la finalisation des requêtes sur l'Évaluation en Besoins Technologiques (EBT), M. Federico Villatico Campbell du CTCN a échangé avec tous les participants afin de leur permettre de mieux appréhender la démarche pour adresser une requête au CTCN, mais essentiellement avec les AND, END et points focaux du Congo, de la RDC, de la Guinée Equatoriale, du Gabon et du Cameroun qui n'ont pas encore d'EBT .

Jour 2 : 6 mars 2019

Cette journée a démarré avec la suite des travaux en groupe par pays, notamment l'examen et la finalisation de la requête sur les déchets et la biomasse forestière. Tous les représentants des pays ont pris part à cet exercice qui concernait cependant essentiellement le Congo, la RDC, la RCA, le Cameroun, le Rwanda et le Gabon. Sao Tome et Principe n'ayant pas encore d'END, il ne lui est pas possible d'adresser une requête au CTCN. Quant au Tchad, il est intéressé par les déchets et non la biomasse forestière. Le Burundi a déjà soumis une requête au CTCN. La Guinée Equatoriale à un projet pilote en cours.

Restitution des travaux en groupe et validation des requêtes et signature/endorsement

Après l'examen des brouillons de fiches de requête, M. Federico Villatico Campbell a fait une brève restitution en plénière des discussions et conclusions qui ont eu lieu dans les groupes. Il a ainsi relevé la nécessité pour les points focaux de partager les idées de projets technologiques en lien avec le climat avec le CTCN qui peut les

appuyer dans le processus visant des financements plus substantiels et dans l'élaboration des études de faisabilité de ces projets.

Il a également souligné la possibilité pour le CTCN de transformer les requêtes qui leur sont adressées par les pays en format Readiness pour le Fonds vert pour le Climat et le rôle important de la COMIFAC dans le suivi de proximité avec les pays pour les inciter à soumettre des requêtes au CTCN.

Pour ce qui est de la feuille de route pour l'EBT, il a souligné que si les pays insèrent les données spécifiques à temps dans les fiches de requête, celles-ci pourront être finalisées (signature et endossement par l'END) dans 2 semaines à Accra au Ghana lors du Forum régional du CTCN. Mais pour la préparation de la proposition Readiness, il faudrait 3 mois environ après la soumission de la requête au CTCN.

Présentation 6 : La collaboration entre les END au CTCN et les AND au FVC et du programme d'assistance technique

Cette présentation, faite par M. Federico Villatico Campbell avait pour objet de souligner la nécessité et l'importance d'une collaboration étroite entre les END au CTCN et les AND au FVC et du programme d'assistance technique pour la soumission des propositions au CTCN. Le présentateur, pour illustrer ce fait, a cité à titre d'exemple des pays où des propositions Readiness ont été préparées dans cet esprit (Tonga, Ghana, l'Ile Maurice, les Bahamas...) et un pipeline de projets soumis ou en cours de préparation dans les pays tels le Nigéria, le Sénégal, la Thaïlande... Il a également décrit les différentes étapes à suivre jusqu'à la soumission de la proposition.

Un point important sur lequel M. Federico Villatico Campbell a également insisté a été la présentation d'un programme (Building capacity for GCF concept notes) à travers lequel le CTCN peut accompagner les pays dans la préparation de notes conceptuelles pertinentes pour des projets à soumettre au Fonds vert pour le Climat et les guider jusqu'à la soumission si nécessaire. Il a décrit les 3 phases de ce programme qui va de la requête du pays à l'élaboration de la note conceptuelle (document de projet finalisé et prêt à être soumis après endossement par les points focaux des pays) en passant par l'atelier de renforcement des capacités. Il a cité pour illustration les exemples de la Jordanie qui a présenté 5 notes conceptuelles de projets technologiques, du Zimbabwe qui en a présenté 3, de la Guyane et de la Tanzanie...dans le cadre de ce programme.

Session 3: Les projets régionaux déjà initiés par la COMIFAC

- **Projet Regional REDD+**

Pr Willian Mala est le consultant qui a été recruté par le PNUD afin, au nom de ce dernier, d'accompagner la COMIFAC dans le processus de maturation d'un projet

régional REDD+ et de sa soumission au Fonds Vert pour le Climat. Celui-ci a donné un bref aperçu du contexte du projet et a déclaré avoir fait une revue préliminaire de la note technique présentée par la COMIFAC et qui date de 2017. Cette revue lui a permis de constater la nécessité d'actualiser certaines données contenues dans cette note et de pallier à certains manquements qui y ont été également constatés. Il sollicite dès lors l'appui des pays pour fournir les informations nécessaires. Après avoir présenté les défis auxquels ce projet fera face, notamment remplir les critères d'éligibilité par rapport au cadre de Varsovie, la disponibilité et l'accès aux données crédibles, la proposition par les pays d'un volume d'émissions (CO2 à éviter).

Les prochaines étapes à suivre pour la finalisation de ce projet ont été définies comme suit, pas forcément dans l'ordre cité :

- finalisation de la note technique avec le concours des points focaux nationaux climat, REDD et les coordonnateurs nationaux REDD ;
- endossement de la note technique par les pays pour soumission ;
- préparation du document de projet conformément aux orientations de l'appel du Fonds Vert pour le Climat
- élaboration d'un plan de travail et organisation des concertations avec les pays en y incluant d'autres catégories d'acteurs tel le secteur privé et celles présentes lors du présent atelier.

- **REDD+ Catalytic Funds**

La présentation de ce projet a été faite par M. Patrice Lefeu, du Cabinet Ernst and Young. Il a présenté l'objectif de ce projet, élaboré en collaboration avec The Coalition for Rainforest Nations (CfRN). Le projet vise la mise en place d'un Fonds catalytique pour la REDD+ afin de doter les pays de la sous-région d'un nouvel outil financier pour soutenir la préservation des forêts tropicales. Il a également fait une présentation de l'état d'évolution de l'élaboration de ce projet, les risques auxquels il est exposé (risques politiques et les risques de catastrophes naturelles) et un aperçu du modèle d'opérationnalisation de ce fonds (gouvernance, système de financement...).

- **Projet régional CDN**

Ce projet régional en préparation a été présenté par M. Itsoua Madzous Ludovic Gervais. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, un projet sous-régional impliquant tous les pays membres de la COMIFAC a été élaboré. Le but ultime de ce plan d'action qui a été approuvé par le Conseil des Ministres de la COMIFAC est d'atteindre un développement durable sobre en carbone, résilient au changement climatique et qui prend en compte le genre, le renforcement des capacités des sociétés humaines, des secteurs de développement et des écosystèmes naturels vulnérables aux impacts du changement climatique des pays

d'Afrique centrale tout en optimisant les potentiels d'atténuation qui contribuent à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique.

Présentation 7 : Présentation des priorités de la COMIFAC et de la collaboration avec le CTCN comme moteur de la mise en œuvre de l'action climatique sous-régional (Expression de besoins de la COMIFAC)

Le secrétariat Exécutif de la COMIFAC a fait une présentation de ses priorités d'accompagnement des pays dans la mise en œuvre de la CCNUCC et de son Accord de Paris.

IL compte se servir des opportunités qu'offre le CTCN pour pouvoir accélérer l'action au niveau de ces pays membres, notamment avec la mise en œuvre du CTCN.

Les deux parties se sont engagés pour accélérer la préparation et la finalisation des requêtes en cours d'examen en définissant une feuille de route claire et aussi d'ouvrir l'action sur le secteur privé qui a un rôle important à jouer dans le dispositif. Ainsi une prochaine action conjointe (CTCN-COMIFAC) au niveau sous régional avec les acteurs du Secteur privé est envisagée.

Jour 3 : 7 mars 2019

Session 4 : Les prochaines échéances sous la CCNUCC

Cette session qui s'est déroulée en plénière a été animée par M. Ndjatsana Michel. Cette session visait l'identification des points d'intérêt pour la sous-région n'ayant pas fait l'objet de décision à la COP 24 et qui feront par conséquent l'objet de négociation au cours des échéances futures sous la CCNUCC.

Au terme des échanges, il est ressorti que l'article 6 de l'Accord de Paris relatif aux démarches non fondées sur le marché et les approches marchandes doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie de la part des négociateurs des pays membres de la COMIFAC avant leur participation à la conférence intersessionnelle de juin 2019 à Bonn en Allemagne.

Feuille de route pour les prochaines échéances

Une feuille de route a été adoptée par les participants et est annexée au présent rapport.

Recommandations

A l'issue des travaux de l'atelier, les principales recommandations ci-après ont été formulées :

❖ **A l'endroit de la COMIFAC :**

- Faciliter le processus de mise en place d'un Réseau sous-régional entre les AND, les END, les points focaux nationaux de la CCNUCC et les points focaux du Fonds Vert pour le Climat ;
- Créer des opportunités en vue de l'implication effective du secteur privé ;

❖ **A l'endroit des Etats:**

- Coordonner les initiatives dans le cadre des synergies entre les différents points focaux nationaux (climat, désertification, fonds vert..). la CNC a la mission de créer ce cadre. La CNC RDC se porte garante pour d'étudier les mesures pour ce faire ;
- Nommer les points focaux EBT qui peuvent être les mêmes que les END

3°-Clôture de l'atelier

Le mot de clôture a été prononcé par Monsieur Ramon MITUY ABAGA, Coordonnateur National COMIFAC de la Guinée Equatoriale. Il a, au nom du Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, remercié les organisateurs pour avoir porté leur choix sur son pays pour abriter cette importante rencontre sous-régionale. Il a ensuite félicité les participants pour leur participation active aux travaux et pour les échanges fructueux qui ont permis de générer les résultats qui étaient attendu de cet atelier. Il a réaffirmé la disponibilité de la Guinée Equatoriale à abriter les prochaines rencontres similaires. Il a clos son propos en souhaitant un bon retour aux participants dans leurs lieux de résidence respectifs.

Fait à Malabo le 05 mars 2019.

Les participants